

COMMUNIQUÉ

La Ville de Rezé dénonce l'expulsion de force de Salah Hamouri en France

Près de sept mois après son arrestation et sa détention sans accusation formelle dans une prison israélienne, l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri va être expulsé dimanche prochain en France, ont indiqué mercredi 30 novembre à l'AFP sa famille et un groupe de soutien.

Le 30 juin dernier, Salah Hamouri a été arrêté arbitrairement par les autorités israéliennes alors qu'il se rendait à Jérusalem pour faire un test COVID-19 obligatoire. Il souhaitait rejoindre en France sa femme et son fils interdits de séjour en Israël.

Il est depuis en détention administrative. Cette procédure permet d'incarcérer un suspect sans limite dans le temps et sans lui notifier ce qu'on lui reproche. La détention est renouvelable tous les trois mois. Elle avait été prolongée une première fois en juin, puis à nouveau en septembre, par les autorités israéliennes, qui avaient entamé des démarches afin de révoquer son titre de séjour à Jérusalem, car elles le considèrent comme un membre du Front populaire de libération de la Palestine.

Salah Hamouri ne dispose pas de la nationalité israélienne mais d'un permis de résidence, révoqué l'an dernier par les autorités israéliennes. La diplomatie française avait demandé à Israël à ce que Salah Hamouri soit libéré et puisse vivre à Jérusalem, en vain.

Salah Hamouri sera être expulsé de force ce dimanche 4 décembre en France, ont annoncé sa famille et son groupe de soutien à l'AFP.

Suite à cette annonce, la Ville de Rezé réaffirme son soutien à Salah Hamouri en lui octroyant le titre de citoyen d'honneur de la Ville de Rezé.

« La Ville de Rezé est pionnière et moteur des actions mises en œuvre pour soutenir la population palestinienne depuis de nombreuses années. Nous dénonçons aujourd'hui l'expulsion de Salah Hamouri contre son gré. Nous continuerons à être très vigilants à la liberté de circulation de cet avocat des droits de l'Homme qui défend les prisonniers et prisonnières politiques de Palestine, dont celles et ceux d'Abu Dis » déclare Agnès Bourgeais, maire de Rezé.

Rappel :

La Ville de Rezé entretient depuis 2007 des liens de coopération et d'amitié avec la Palestine, en particulier avec la Ville d'Abu Dis, située dans la banlieue de Jérusalem Est mais isolée par le mur de séparation. Sans relâche, la Ville a réaffirmé sa solidarité avec le peuple palestinien dans la défense de son combat pour la création d'un État indépendant, viable et démocratique, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël.

Contact presse

Charlotte Seignard - 02 40 84 43 53 – charlotte.seignard@mairie-reze.fr
@VilleReze 